



QR code de localisation

138, avenue de Châteaudun 41000 BLOIS

www.artotheque-valdeloire.com www.facebook.com/ArtothequeBlois

Association loi 1901 déclarée au JO le 14 avril 2000 N° RNA W411002703 N° SIREN 482718061







### Qui sommes-nous?

Le collectif des artistes contemporains en Loir-et-Cher (CAC41) a créé en 2000 une artothèque afin de proposer des œuvres d'Art à la location, aux particuliers comme aux entreprises ou aux institutionnels.

Un certain nombre d'Artistes dont les ateliers se situent en Loir-et-Cher et dans le Loiret, laissent à la disposition du public une partie de leur production. De nouveaux artistes qui se portent volontaire sont sélectionnés régulièrement pour rejoindre L'Artothèque.

L'Artothèque participe à des actions de médiation culturelle comme «la semaine Elles» et organise régulièrement des expositions collectives qui contribuent au rayonnement des artistes.

## Pourquoi emprunter des œuvres d'Art?

Aujourd'hui, le prêt d'œuvres d'Art s'inscrit dans les bonnes pratiques d'une décoration intérieure durable, ce qui en renforce les bénéfices au-delà du plaisir procuré par la présence chez soi d'œuvres d'artistes régionaux et la mise en pratique d'une sensibilisation familiale à l'Art.

Découvrez les artistes sur : artotheque-valdeloire.com

#### Comment fonctionnons-nous?

# L'Artothèque du Val-de-Loire dispose d'un nombre important d'œuvres d'Art : environ 250.

Elles sont disponibles à Blois, à l'Espace Portevin au 138, avenue de Châteaudun, dans le local de l'Artothèque. Les permanences ont lieu une fois par mois : le 1er samedi du mois de 15h à 19h et sur rendez-vous au 06 24 33 12 88.

Les œuvres sont à choisir et à rapporter sur place à l'Artothèque lors des permanences auxquelles participent les artistes. En cas d'acquisition d'œuvre, l'association met directement en relation l'adhérent avec l'artiste concerné.

Pour les entreprises et institutions, la mise en place peut être réalisée par l'Artothèque. Contactez-nous.

#### es tarifs

La location d'une œuvre est de 90 € l'année comprenant la cotisation, soit 7,50 €/mois pour une œuvre qui sera renouvelable tous les trimestres (4 œuvres successivement dans l'année).

La 2ème œuvre et les suivantes sont à 50 € l'année.

